



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*CENTRE SPORTIF PAYS-D'EN-HAUT*

## La MRC annule l'adjudication du contrat pour les services de gestion et d'opération

Sainte-Adèle, le 13 octobre 2021 –Lors de la séance extraordinaire du Conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut tenue le 8 octobre, les membres présents ont annulé et abrogé la résolution adoptée le 5 octobre qui adjugeait le contrat de fourniture de services inhérents aux activités du Centre sportif Pays-d'en-Haut.

La MRC a constaté que des irrégularités s'étaient glissées dans le formulaire de soumission créant ainsi une confusion dans la méthode de pondération et d'évaluation des soumissions reçues. « Dans un souci de bonne gouvernance et d'éthique dans les meilleures pratiques d'octroi de contrats, la MRC a pris la décision d'annuler l'adjudication du contrat et de recommencer le processus d'appel d'offres », précise Jackline Williams, directrice générale de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Le Conseil a également décidé de publier un nouvel appel d'offres pour la gestion et l'opération du Centre sportif Pays-d'en-Haut. Cet appel d'offres sera publié dans la semaine du 25 octobre sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO).

### *À propos de la MRC des Pays-d'en-Haut*

Au cœur de la région des Laurentides, la MRC des Pays-d'en-Haut regroupe 10 villes et municipalités, soit : Estérel, Lac-des-Seize-Îles, Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Saint-Sauveur, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Wentworth-Nord. Totalisant plus de 45 000 résidents permanents et plus de 30 000 villégiateurs, la MRC des Pays-d'en-Haut se distingue par ses activités commerciales structurantes, son leadership culturel et touristique ainsi que par son réseau récréatif innovant. Concernant le Centre sportif Pays-d'en-Haut, neuf villes et municipalités soutiennent ce projet, la municipalité de Wentworth-Nord ayant décidé de ne pas y participer.